REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Candidature à une mission d'accompagnement REV3 sur le territoire du PNR

L'an deux mille vinqt-trois, le 24 avril à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 17 avril 2023, s'est réuni en salle polyvalente de l'immeuble Garopôle, sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Jean-Pierre BOUDINELLE, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Emmanuel DELAHAYE, Philippe DELAPORTE, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Denis DUROT, Philippe EVRARD, France FONGUEUSE, Jean GORRIEZ, Guy HAZARD, Claude HERTAULT, Eric KRAEMER, Valérie LEBORGNE DUBOIS, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Jacques LELEU, Christian LESENNE, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Eric MOUTON, Régis PATTE, Arnaud PETIT, Daniele PIERRU, Patricia POUPART, Thierry RUELLET, Henri SANNIER, Jacky THUEUX, Catherine TSCHANZ Etait excusé ayant donné pouvoir : Monsieur Emmanuel Maquet.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Eric Kraemer en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal du comité syndical du 13 mars est adopté.

Délibération n°TD/CS.23.17

Depuis 2018, la Région propose d'accompagner les territoires des Hauts-de-France dans leur démarche de transformation et de transition énergétique, technologique et sociétale au travers du dispositif Rev3 (3ème Révolution Industrielle).

Le 3 mars 2023, une réunion de "positionnement" co-animée par BS3V et la Région a permis de rassembler les EPCI du territoire (CABS, CCV,CCPM, CCVS), le Conseil Départemental de la Somme, le Syndical Mixte Grand Littoral Picard, la CCI Littoral HdF, l'association Baie de Somme 0 Carbone afin de déclencher une mission d'AMO « Rev3 » sur le territoire du PNR.

Rapidement, l'opportunité de travailler collectivement sur la problématique de la mobilité durable a fait consensus.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le comité syndical décide à l'unanimité:

- D'autoriser BS3V à faire acte de candidature pour le compte de l'ensemble des acteurs de la mobilité du territoire de PNR/SCoT (EPCI, Département, CCI, association BSOC, SMBS-GLP, ...)
- D'approuver la problématique de l'AMO : « Mobilités classiques et alternatives : comment optimiser l'existant et l'adapter au bénéfice des touristes et des habitants, dans un objectif de préservation du littoral et d'un rééquilibrage des offres de service sur l'ensemble du territoire ? »

De signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution et à la mise en œuvre de la présente

délibération.

Pour Extrait conforme, La Présidente,

Patricia Poupart